

Province de Québec
MRC de l'Islet
Municipalité de Sainte-Perpétue

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal de Sainte-Perpétue tenue le 1 août 2022 à 19h00 au Complexe Municipal.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Lise Anctil
Siège #2 - Nancy Lamarre
Siège #3 - Gilles Chouinard
Siège #4 - Marylou Mercier
Siège #6 - Guy Joncas

Est/sont absents à cette séance:

Siège #5 - Guylaine Cloutier

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Claude Daigle. Madame Diane Gagnon, directrice générale et greffière-trésorière assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**239-08
2022**

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère LISE ANCTIL, appuyé par le conseiller NANCY LAMARRE et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 4 juillet 2022 (Page 5445 à 5453)

3.2 - Séance extraordinaire du 14 juillet 2022 (Page 5455 à 5458)

4 - AFFAIRES COURANTES

4.1 - Appui à la Municipalité de St-Omer - Journée de la culture

4.2 - Compte-Rendu du sondage sur le compostage domestique

4.3 - À titre informatif - Forces armées Canadiennes - Exercice militaire

4.4 - À titre informatif - Demande de réparation de la Route 204 à la MTQ

4.5 - Demande de crédit pour fermeture temporaire service de garde

4.6 - Achat de billets - Soirée Canadienne - Salle du Centenaire

5 - COMPTE-RENDU DES COMITÉS

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Bordereau des correspondances

7 - VARIA

7.1 - Fauchage dans le Rang Lafontaine

7.2 - Circulation - Côte de la Rivière-Ouelle

8 - FINANCES

8.1 - Acceptation des comptes

9 - PÉRIODE DE QUESTIONS

10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**240-08
2022**

3.1 - Séance ordinaire du 4 juillet 2022 (Page 5445 à 5453)

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 juillet dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller GILLES CHOUINARD, appuyé par le conseiller GUY JONCAS et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2022, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

**241-08
2022**

3.2 - Séance extraordinaire du 14 juillet 2022 (Page 5455 à 5458)

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 14 juillet dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère MARYLOU MERCIER, appuyé par la conseillère NANCY LAMARRE et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 juillet 2022, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

4 - AFFAIRES COURANTES

**242-08
2022**

4.1 - Appui à la Municipalité de St-Omer - Journée de la culture

CONSIDÉRANT QUE le 30 septembre, 1er octobre et 2 octobre 2022 se dérouleront les journées de la culture partout au Québec;

CONSIDÉRANT QUE pour souligner cet événement, la Municipalité de St-Omer organisera, le 1er octobre, des activités socio-culturelles;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du G7 (regroupement des 7 municipalités du Sud de L'Islet), cette journée favorisera un grand accès de la population aux arts et à la culture:

CONSIDÉRANT QUE la programmation proposera de découvrir et de célébrer la culture sous toutes ses formes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère LISE ANCTIL, appuyé par le conseiller GILLES CHOUINARD et résolu d'appuyer la Municipalité de St-Omer dans l'organisation de cet événement culturel en tenant compte des activités qui sont faites par la Médiathèque;

4.2 - Compte-Rendu du sondage sur le compostage domestique Utilisation des déchets de cuisine :

31% ont répondu que les déchets allaient dans la poubelle

19% faisaient du compostage individuel

10% nourrissaient les animaux.

Cause principale de la pratique du compostage :

Le manque d'information et le manque de place

Ceux qui pratiquent le compostage le font dans le but de :

a. Diminuer la quantité de déchets afin de réduire le coût du traitement des déchets

b. Bénéficier d'un fertilisant gratuit tout en aidant à protéger l'environnement

Les matières organiques utilisées pour le compostage :

Les déchets de cuisine, la tonte de gazon, la taille des haies, les feuilles mortes.

L'utilisation du compost comme fertilisant :

S'en sert pour le potager, la pelouse et des plantes en pot

Incitation à vouloir composter :

Plus de la moitié des personnes qui ont répondues au sondage seraient prêtes à faire du compostage si des informations supplémentaires leur étaient fournies;

Plusieurs se disent intéressés à avoir le bac brun;

4.3 - À titre informatif - Forces armées Canadiennes - Exercice militaire

Le Major Jean-Philippe Blouin, Officier de liaison des Forces armées Canadiennes nous avise que le 5 GBMC à l'intention de conduire un exercice militaire de grande envergure dans la région administrative de Chaudière-Appalaches soit du 16 au 27 janvier 2023 dans le but d'accomplir certains objectifs d'entraînement tels que:

- Tester le soutien logistique étendu
- Tester les capacités de communications étendues en terrain complexe
- Planifier et exécuter des mouvements routiers de grande envergure.

Durant les mois de juillet et août 2022, il pourrait arriver que vous voyiez circuler dans la municipalité des véhicules et du personnel militaire.

Chacune des municipalités concernées par le projet sera informée afin de donner une autorisation à conduire des manoeuvres sur le territoire. Indispensable, le consentement sera de mise lors de la tenue de l'exercice.

4.4 - À titre informatif - Demande de réparation de la Route 204 à la MTQ

Contenu que l'état de la route 204 est très endommagé et que plusieurs plaintes nous ont été adressées, une demande a été transmise au Ministère des Transports le 14 juillet 2022 pour la réparation de celle-ci, tout en

considérant que les travaux qui étaient prévus en juin sur la Route 204 pour le pavage en partance de la route 216 jusqu'à la rue industrielle sont reportés à une date ultérieure.

**243-08
2022**

4.5 - Demande de crédit pour fermeture temporaire service de garde

Il est proposé par le conseiller GUY JONCAS, appuyé par la conseillère NANCY LAMARRE et résolu d'autoriser l'adjointe administrative à effectuer un crédit de taxes pour la fermeture temporaire d'un service de garde familiale suite à un congé de maternité. Le crédit sera effectué seulement sur les vidanges et l'aqueduc pour le matricule 4813-51-9813 et ce pour la période du 25 juillet au 31 décembre 2022 .

**244-08
2022**

4.6 - Achat de billets - Soirée Canadienne - Salle du Centenaire

Il est proposé par la conseillère NANCY LAMARRE, appuyé par le conseiller GILLES CHOUINARD et résolu d'acheter 15 billets au montant de 75,00\$ pour la tenue d'une Soirée Canadienne qui aura lieu le 2 septembre 2022 à 19h00 à la Salle du Centenaire. Les billets seront tirés au sort lors de la séance ordinaire du 1er août 2022.

5 - COMPTE-RENDU DES COMITÉS

- Étant donné les périodes de vacances, les conseillers n'ont eu aucune réunion.

Réunion des maires à la MRC de L'Islet:

LAC CLAIR: Une enveloppe budgétaire de 16 608\$ a été alloué pour des travaux dans le chemin du Lac Clair qui seront réalisés par la CGFA. Les travaux consistent a du reprofilage, la réfection de 2 fossés et l'ajout d'un autre fossé.

SÉCURITÉ INCENDIE: Le schéma de couverture en sécurité incendie - 3e génération a été adopté par le ministère.

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES: Un nouveau guide sera disponible pour la modification apporté au règlement # 02-2016

6 - CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

6.1 - Bordereau des correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

7 - VARIA

7.1 - Fauchage dans le Rang Lafontaine

La conseillère Nancy Lamarre nous fait part que des personnes lui ont fait mention que lors du fauchage dans le rang, des parcelles de terrain ont été saccagées. Monsieur le maire lui mentionne que ce n'est pas dû au fauchage mais aux travaux effectués par les employés municipaux avec la pépine. Il précise aussi que les parcelles de terrain qui font l'objet appartient à la municipalité.

7.2 - Circulation - Côte de la Rivière-Ouelle

La conseillère Marylou Mercier nous fait part que M. Maurice Lebel l'a abordé

en lui mentionnant que la position de son entreprise dans la côte était problématique. Il demande que la MTQ installe des pancartes de signalisation en haut de la côte du côté nord pour réduire la vitesse. La directrice générale s'occupera de communiquer avec le Ministère des Transports pour l'application de ces consignes.

8 - FINANCES

**245-08
2022**

8.1 - Acceptation des comptes

Proposé par la conseillère LISE ANCTIL , appuyé par la conseillère MARYLOU MERCIER et résolu que les comptes suivants soient et sont acceptés et que nous avons les crédits nécessaires pour acquitter ces montants.

Journaux déboursés et JG	95 129,99\$
Comptes fournisseurs et JG	127 142,50\$

Classés en annexe

Diane Gagnon

Directrice générale et greffière-trésorière

Les factures ont été vérifiées par monsieur Claude Daigle et la conseillère Lise Anctil.

9 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La période des questions débute à 19: 32 heures.

**246-08
2022** **10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par le conseiller GUY JONCAS , appuyé par la conseillère MARYLOU MERCIER et résolu que la séance soit levée à 19: 36 heures.

Je, Claude Daigle, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Claude Daigle
Maire

Diane Gagnon
Directrice générale et greffière-trésorière